

CONSEIL MUNICIPAL de la commune de Garidech
- Séance du 05 novembre 2020 -

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le jeudi 05 novembre 2020 dans la salle du conseil, sous la Présidence de M. Christian CIERCOLES Maire.

Ouverture de la séance : 18 heures 30.

Madame Annick SHAEFFER a été nommée secrétaire de séance.

Madame Marlène SENDRON a été nommée secrétaire de séance auxiliaire.

PRÉSENTS : MMES TULET, CARBO, SCHAEFFER, AUGER. MM CIERCOLES, GUITARD, DUGUÉ, PELOUS, LAMBOLEY, CARLES.

ABSENTS EXCUSES: MM MONTALIEU, MME DEMAY-VEILLON.

PROCURATIONS : M. RICHARD à M. GUITARD.

M. SANCHEZ à MME AUGER.

MME LAURENT à MME CARBO.

MME CALMETTES à MME TULET.

M. TIBAL à M. CARLES.

MME SAGET à M. CIERCOLES.

MME PREVITALI à MME SCHAEFFER.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du précédent conseil en date du 10 septembre 2020.

1-Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un Adjoint Technique au service entretien.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération en date du 13 mai 2019 créant l'emploi Madame Marie-Josée ESCAMILLA à une durée hebdomadaire de 29h50.

Le Maire expose à son assemblée la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'Adjoint Technique permanent à temps non complet (33h00 hebdomadaire) afin d'assurer l'entretien des bâtiments communaux.

De porter, à compter du 1^{er} novembre 2020 de 29h50 à 33h00 la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'Adjoint Technique du service entretien.

Voté à l'unanimité

2-Recensement de la population 2021.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population doit avoir lieu sur la commune du 21 janvier au 20 février 2021.

Il convient de désigner un coordinateur communal ainsi qu'un coordinateur suppléant et trois agents recenseurs ainsi que la rémunération de ces personnes.

- ✚ **Désigne :**
- Madame Mailys DUGUÉ (coordinateur)
 - Madame Marlène SENDRON (coordinateur suppléant)
 - Madame Régine ANJARD (agent recenseur)
 - Madame Patricia GALINIER (agent recenseur)
 - Madame Brigitte LIPA (agent recenseur)

- ✚ **Fixe la rémunération suivante :**
- **35,00 €** par formation
 - **1,66 €** par Bulletin individuel
 - **1,30 €** par feuille de logement

Voté à l'unanimité

3-Acquisition de bons cadhoc pour le personnel de la mairie.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que comme chaque année il est nécessaire d'acquérir des bons cadhoc à l'occasion des fêtes de fin d'année afin de remercier le personnel communal (titulaires, contractuels et stagiaires) pour leur travail effectué au cours de l'année. Il précise qu'une somme globale de bons cadhoc versée en fin d'année d'un montant de 2 300,00 € pour l'ensemble des agents de la commune.

Voté à l'unanimité

4-Choix de l'Entreprise pour la restauration de la nef de l'église Saint-Jean Baptiste de GARIDECH.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'ouverture des plis en date du 05 octobre 2020 par la commission d'appel d'offre, concernant le marché de restauration de la nef de l'église Saint-Jean Baptiste de GARIDECH, la SAS ATELIER D'AUTAN a été retenue pour les motifs suivants :

- Classé 1^{er} avec une note de 95 sur 100.
- Classé 1^{er} pour le prix avec une note de 60 sur 60.
- Classé 2^{ème} sur les critères qualitatifs avec une note de 35 sur 40.

Monsieur le Maire demande à son assemblée de retenir la SAS ATELIER D'AUTAN pour effectuer la restauration de la Nef de l'église Saint-Jean Baptiste de GARIDECH, le coût des travaux s'élève à un montant HT de 70 293,39 € soit 84 352,07 €.

Décide de retenir la SAS ATELIER D'AUTAN pour effectuer la restauration de la Nef de l'église Saint-Jean Baptiste de GARIDECH pour un montant HT de 70 293,39 € soit 84 352,07 €.

Voté à l'unanimité

5-Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour la restauration des décors de la nef de l'église Saint-Jean Baptiste de GARIDECH.

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'appel d'offre lancé le 21 août 2020 et suite à l'ouverture des plis, la SAS ATELIER D'AUTAN a été retenue pour un montant HT de 70 293,39 € soit 84 352,07 €.

Monsieur le Maire propose à son assemblée de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour la restauration des décors de la nef de l'église Saint-Jean Baptiste de GARIDECH.

Voté à l'unanimité

6-Demande de subvention auprès de la Région d'Occitanie pour la restauration des décors de la nef de l'église Saint-Jean Baptiste de GARIDECH.

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'appel d'offre lancé le 21 août 2020 et suite à l'ouverture des plis, la SAS ATELIER D'AUTAN a été retenue pour un montant HT de 70 293,39 € soit 84 352,07 €.

Monsieur le Maire propose à son assemblée de déposer une demande de subvention auprès de la Région d'Occitanie pour la restauration des décors de la nef de l'église Saint-Jean Baptiste de GARIDECH.

Voté à l'unanimité

7- Demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration des décors de la nef de l'église Saint-Jean Baptiste de GARIDECH.

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'appel d'offre lancé le 21 août 2020 et suite à l'ouverture des plis, la SAS ATELIER D'AUTAN a été retenue pour un montant HT de 70 293,39 € soit 84 352,07 €.

Monsieur le Maire propose à son assemblée de déposer une demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration des décors de la nef de l'église Saint-Jean Baptiste de GARIDECH.

Voté à l'unanimité

8-Commission communale des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts, pour la désignation des commissaires,

Considérant qu'il convient de soumettre au directeur des services fiscaux une liste de contribuables de la commune répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé ;

Considérant que cette liste doit comporter au minimum vingt-quatre noms ;

Dresse la liste de présentation figurant en annexe.

Approuve la liste dressée en annexe comportant au minimum de vingt-quatre noms.

LISTE DE PROPOSITION DE NOMS POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

COMMISSAIRES TITULAIRES :

FOURES Sylvie	32, Route de Castelnau 31380 GARIDECH
LIPA Gérard	6, Chemin du Buc 31380 GARIDECH
COMBACAL Jean-Claude	24, Rue Lino Ventura 31380 GARIDECH
CALMETTES Philippe	26, RD 888 31380 GARIDECH
TIBAL Marie	5, Rue du Château 31380 GARIDECH
FERNANDEZ Pascal	9, Rue de la Plaine 31380 GARIDECH
SAGET Yannick	10, Rue Jacques Brel 31380 GARIDECH
GRIMAL Oliver	6, Chemin St Anne 31380 GARIDECH
ANJARD Nicolas	4, Rue Pablo Picasso 31380 GARIDECH
THIBAUT Arnaud	2, Impasse Arnaud De Jori 31380 GARIDECH
BONAZZI Christophe	17, Impasse Gérard Philipe 31380 GARIDECH
MEIER Laurent	7, Impasse Gérard Philipe 31380 GARIDECH

COMMISSAIRES SUPPLEANTS :

BIGA Laurent	19, Chemin de Prexempyre 31380 GARIDECH
GILLES Martine	Chemin de Béoulaygue 31380 GARIDECH
GLEYZES Gilles	5, Chemin Plano de Bru 31380 GARIDECH
KERVERN Gael	5, Lot le Clos de Lutché 31380 GARIDECH
MARCHAND Patrick	2, Rue Lino Ventura 31380 GARIDECH
ESLAN Pierrick	21, Rue Lino Ventura 31380 GARIDECH
GALINIER Christian	60, Route de Castelnau 31380 GARIDECH
BEEL Francis	9, Rue des vallons 31380 GARIDECH
LUQUE François-Xavier	22, Rue de la Plaine 31380 GARIDECH
CIERCOLES Catherine	5, Impasse Gérard Philipe 31380 GARIDECH
PRIZZON Jean-Marc	8, Rue Jacques Brel 31380 GARIDECH
EL HAHAOUI Abdessalam	4, Le Clos de Lutché 31380 GARIDECH

Voté à l'unanimité

9-Choix des commissions municipales (annule et remplace la délibération n°15/2020).

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de choisir quelles seront les commissions municipales.

Il propose les commissions suivantes :

- Gestion Communale
- Participation Citoyenne
- Urbanisme
- Communication, Information, Relations extérieures
- Vie scolaire
- Sport, jeunesse, Culture et Associations

- Economie, Artisanat, Commerce
- Agriculture et environnement
- Listes électorales
- Délégation de Service Public
- Conseil Municipal des Jeunes
- Ressources humaines
- Appel d'offres
- CCAS
- Sécurité
- Délégué à l'emploi
- Délégué à la Défense
- Impôts Directs
- Conseil des Sages

MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES
--

Gestion Communale	L'ensemble du conseil municipal
Participation Citoyenne	Maryse AUGER, Danièle CARBO, François DUGUÉ, Fabien PELOUS.
Urbanisme	Maryse AUGER, Christelle PREVITALI, Eric LAMBOLEY, Jérôme GUITARD, Fabien PELOUS, Vincent RICHARD, Franck SANCHEZ.
Communication, Information, Relations extérieures	Séverine CALMETTES, Annick SCHAEFFER, Joanna TULET, François DUGUÉ, Vincent RICHARD, Franck SANCHEZ.
Vie Scolaire	Séverine CALMETTES, Valérie DEMAY-VEILLON, Joanna TULET, Joëlle SAGET, Christelle PREVITALI, Jérôme GUITARD.
Sport, Jeunesse, Culture et Associations	Valérie DEMAY-VEILLON, Dominique MONTALIEU, Jérôme GUITARD, Vincent RICHARD.
Economie, Artisanat, Commerce	Danièle CARBO, Annick SCHAEFFER, Dominique MONTALIEU, Fabien PELOUS.
Agriculture et environnement	Séverine CALMETTES, Valérie DEMAY-VEILLON, Joanna TULET, Fabien PELOUS.

Commission de contrôle des listes électorales Répertoire Electoral Unique	Valérie LAURENT, Joëlle SAGET, Dominique MONTALIEU, Franck SANCHEZ.
Délégation de Service Public	Vincent RICHARD, Jean-Pierre TIBAL
Conseil Municipal des Jeunes	Maryse AUGER, François DUGUÉ, Franck SANCHEZ
Ressources humaines	Danièle CARBO.
Appel d'offres	<u>Président</u> : Christian CIERCOLES. <u>Titulaires</u> : Séverine CALMETTES, Eric LAMBOLEY, Jean-Pierre TIBAL. <u>Suppléants</u> : Maryse AUGER, Valérie LAURENT, Fabien PELOUS.
Membres du CCAS	Danièle CARBO, Joëlle SAGET, Franck SANCHEZ.
Sécurité	<u>Titulaires</u> : Eric LAMBOLEY, Vincent RICHARD. <u>Suppléants</u> : François DUGUÉ, Franck SANCHEZ.
Délégué à l'emploi	Séverine CALMETTES, Annick SCHAEFFER.
Correspondant à la défense	Vincent RICHARD.
Impôts Directs	Séverine CALMETTES.
Conseil des Sages	Danièle CARBO, Joëlle SAGET, Vincent RICHARD, Franck SANCHEZ.

Voté à l'unanimité

Fin de la séance : 19h30